Quatre mois de prison ferme pour les chants nazis au bal des pompiers de Voiteur

13/03/2013 à 10h16

L’un des jeunes interpellés pour avoir fait le salut nazi au bal des pompiers de Voiteur, le 14 juillet dernier, a été jugé ce mardi devant le tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier. Le Polinois de 19 ans, au casier chargé, a été condamné à quatre mois de prison ferme.

(…) Le Progrès